FICHE D'INFORMATION EGYPTE

La Stratégie Nationale de l'Egypte pour Prévenir le Mariage des Enfants est née suite à la proposition des forces conservatrices de diminuer l'âge du mariage des filles à 9 ans. La stratégie, qui met l'accent sur le mariage précoce dans le cadre du programme national sur la population et le développement, vise à réduire la prévalence du mariage précoce de 50% dans un délai de cinq ans. Elle se trouve actuellement dans la première phase de mise en œuvre.

Taux de prévalence du mariage des enfants et contexte national

- Bien que le mariage des enfants a diminué en Egypte (de 27% en 1995 à 17% en 2008), il reste un phénomène social répandu avec plus de 17% des filles qui sont mariées avant l'âge de 18 ans. ¹
- Le mariage des enfants affecte principalement les filles vivant dans les zones rurales les plus pauvres. Il est à la hausse dans certaines régions, et notamment en Haute-Egypte.
- L'âge légal du mariage en Egypte a été élevé à 18 ans suite à l'amendement de la loi égyptienne sur l'enfance en 2008, loi qui interdisait l'enregistrement des mariages des enfants sans toutefois le criminaliser.
- Après la révolution égyptienne de 2011, des propositions pour un projet de loi qui permettait de réduire l'âge minimum du mariage des filles à 9 ans ont emergé parmi les forces conservatrices du nouveau gouvernement. Cela a donné lieu à des réactions négatives notamment de la part du Conseil National des Femmes, et les propositions ne sont pas allées plus loin.

Contexte de l'élaboration de la stratégie

- Une stratégie nationale visant à prévenir le mariage des enfants a été développée en Egypte entre novembre 2013 et juin 2014. Liée à la stratégie nationale sur la population et le développement ainsi qu'à la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD en Egypte, elle reconnaît la nécessité de mettre l'accent sur le mariage des enfants en tant que problème de santé et démographique.
- La stratégie est née, pour partie, en réponse aux forces conservatrices qui tentaient de diminuer l'âge légal du mariage des filles.
- Le Conseil National de la Population a, sous la direction du Dr. Hala Youssef, ancien secrétaire général du Conseil National Egyptien de la Population et aujourd'hui ministre de la Population, dirigé le processus et facilité la participation d'un éventail de parties prenantes.
- Pathfinder International, avec le soutien de la Fondation Ford, a fourni une assistance technique sur l'élaboration de la stratégie.

Processus d'élaboration de la stratégie

Le processus d'élaboration de la stratégie de l'Egypte a impliqué les éléments suivants:

1. **Une revue de la littérature** sur la situation du mariage des enfants et les stratégies de prévention ainsi que la validation des résultats par des experts des différents secteurs.

¹ Pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans qui se sont mariées ou sont en concubinage avant l'âge de 18 ans. DHS (Enquête Démographique et de Santé) 2008

- 2. La mise en place d'un groupe de travail contribuant à l'élaboration de la stratégie. Le groupe de travail était composé de plus de 126 personnes et 64 institutions de tous les secteurs, en particulier des représentants du gouvernement, du secteur privé, de la société civile, des organisations internationales, des agences des Nations Unies et des dirigeants religieux. Ce grand groupe a été divisé en quatre groupes techniques portant sur (i) les défis juridiques, (ii) les défis techniques (sous-divisé en zones thématiques sur la santé, l'éducation et le développement économique), (iii) les défis financiers, et (iv) les défis sociaux et culturels (y compris les défis religieux). Les groupes de travail ont aidé à établir un consensus sur les changements nécessaires.
- 3. Des discussions thématiques de groupes ont eu lieu dans les six régions ayant les taux de mariage d'enfants les plus élevés afin d'explorer les différentes interventions stratégiques.
 Des réunions ont également eu lieu avec le public et les dirigeants religieux pour obtenir leur soutien sur le processus de développement de la stratégie.
- 4. Finalement, la stratégie **a été lancée lors d'une conférence inaugurale en juin 2014.** Le ministre de la Santé a demandé la création d'un Comité National de Coordination afin de superviser la mise en œuvre de la stratégie.

Présentation de la stratégie

- La stratégie de l'Egypte vise à réduire le mariage précoce de 50% d'ici à la fin du plan de cinq ans. Elle se centrera sur les zones ayant les taux de prévalence les plus élevés et celles où le mariage précoce est à la hausse.
- La stratégie a adopté une approche basée sur les droits dont l'objectif était de s'assurer que les
 droits des enfants soient respectés par les religions en plus de par la Constitution, ainsi qu'une
 approche fondée sur le partenariat réunissant le gouvernement, la société civile et le secteur
 privé afin de travailler ensemble.
- La stratégie comporte cinq directions opérationnelles:
 - 1. L'autonomisation des filles (y compris l'autonomisation économique);
 - 2. Le soutien des filles déjà mariées afin de minimiser les impacts négatifs sur elles-mêmes, leurs enfants et leur famille;
 - 3. Une législation complète et mise à jour pour assurer que les lois de protection existantes soient favorables aux filles et aux femmes;
 - 4. L'autonomisation, l'éducation et la préparation des jeunes filles afin qu'elles puissent résister aux pressions familiales et sociétales; et
 - 5. Le travail avec les familles et les communautés pour s'assurer qu'elles comprennent les conséquences néfastes du mariage des enfants.
- L'exécution de la stratégie nationale dépendra de l'application d'un processus de planification basé sur les résultats, pour lequel des indicateurs de résultats, de réalisations et de réussites soutiendront sa mise en œuvre en termes concrets.

Prochaines étapes

- La mise en œuvre de la stratégie est prévue en plusieurs phases accompagnées d'un cadre de suivi et d'apprentissage important.
- Cette année, le ministère de la Population entame la première phase de la stratégie. Ses efforts se centrent sur la recherche de la meilleure façon de se coordonner et de travailler en partenariat, ainsi que sur l'établissement des mécanismes de financement nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie, et le renforcement des capacités des ressources humaines.

•	Le principal défi dans cette phase préparatoire est la coordination de la mise en œuvre des différents modèles d'intervention (adaptés aux différents besoins des zones d'intervention) à travers les provinces.